

France Télévisions lancera son offre à la demande façon "Netflix" à l'automne

Audiovisuel Le groupe négocie avec les diffuseurs et producteurs partenaires.

La plate-forme de SVOD de France Télévisions devrait être prête à l'automne, "voire pour la fin de l'année", nous assure-t-on au siège du groupe public. Sorte de "Netflix à la française", cette plate-forme de vidéo à la demande par abonnement sera hébergée par le nouveau site Internet lancé le 9 mai dernier, France.TV, qui remplace Pluzz.

La patronne de France Télévisions, Delphine Ernotte, aura mis deux ans à mettre au point ce projet, une des priorités affichées à son arrivée à la tête du groupe. Les négociations sont longues avec la profession, les chaînes privées et les groupes étrangers n'ayant pas accepté de s'y associer.

France Télévisions s'est donc entendu directement avec les grands producteurs et distributeurs français partenaires. Selon BFM Business, Lagardère Studio et Eléphant ont accepté de participer à cette plate-forme, mais le groupe n'a obtenu aucune exclu-

sivité. Le groupe public assurait, il y a peu, être aussi en "discussions" avec Banijay Zodiak, Cyber group Studios, Makever, Media-participations, Univers Ciné, Newen Studios, Millimages, Xilam et Tétramedia.

"Cette offre par abonnement reposera sur un modèle de partenariat inédit avec les principaux groupes producteurs-distributeurs en fiction et en animation qui travaillent avec France Télévisions et sera portée par une nouvelle filiale commerciale du groupe", précisait

un communiqué le 23 février, alors que le projet venait d'être approuvé par le conseil d'administration. Le modèle économique sera inédit. Comme France Télévisions ne peut déboursier des milliards, comme Netflix, pour acquérir les droits des séries et des films, le groupe a proposé un partage de revenus aux producteurs. Ces derniers toucheront une quote-part des recettes en fonction de l'audience de leurs contenus.

Offre 100 % française

Le catalogue devrait contenir 65 000 titres, avec une rotation

des contenus en fonction de ce qui est proposé à l'antenne, ou en fonction de thématiques autour d'un comédien ou d'un réalisateur. Le tarif devrait être inférieur aux 8 euros mensuels demandés pour un abonnement à Netflix, pour compenser le caractère 100 % français de l'offre. Sachant que celle-ci s'ajoute aux plate-formes existantes: Canal-Play, SFRPlay, et les services mobiles de type Molotov, Studio + et Blackpills. Les analystes estiment que pour atteindre l'équilibre d'ici 2022, la plate-forme doit toucher 300 000 abonnés.

A noter que selon une étude de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, les revenus générés par la SVOD en Europe croissent de façon spectaculaire ces dernières années (+95 % de 2014 à 2015). Cependant, les revenus générés par la vidéo payante ne représentent que 3 % de l'ensemble du marché audiovisuel.

Autre chiffre intéressant: seulement 47 % des films européens accèdent à ces catalogues de VOD, contre 87 % des films américains.

C. G.

"Cette offre reposera sur un modèle de partenariat inédit avec les principaux groupes producteurs-distributeurs en fiction et en animation."

La direction de France Télévisions

décrivant sa nouvelle offre de vidéos à la demande sorte de Netflix "à la française".